

Paris, le 14 mars 2012 à 17h40

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 15 février 2012, faisant application de la onzième résolution de l'assemblée générale mixte du 31 mai 2011, a décidé de procéder à l'annulation 200 000 actions auto-détenues, soit 1,55 % du nombre total de titres. La réduction de capital a été effective ce 12 mars 2012.

A l'issue de cette réduction, le capital social a été réduit de 30 480 euros pour être ramené à 1 934 920,57 euros divisé en 12 692 145 actions.

En date du 12 mars 2012, Parrot détient encore 499 777 actions, soit 3,94 % d'auto-détention.

A PROPOS DE PARROT

Parrot, un leader mondial des périphériques sans fil pour téléphones mobiles, est une entreprise à la pointe de l'innovation fondée par Henri Seydoux en 1994. Son pari ? Accompagner la percée irrésistible du téléphone mobile en créant des périphériques sans fil pour nous faciliter la vie.

Parrot développe la gamme la plus étendue du marché de systèmes mains-libres pour la voiture et son savoir-faire mondialement reconnu dans les domaines de la connectivité mobile et du multimédia autour des Smartphones positionne l'entreprise pour devenir un acteur incontournable de l'infotainment en voiture. Par ailleurs, Parrot conçoit et commercialise des produits multimédia sans-fil haut de gamme dédiés au son et à l'image et dessinés par des artistes de renom pour la collection 'Parrot by' ; et l'AR.Drone, le premier quadricoptère à réalité augmentée pilotable en wifi.

Parrot, dont le siège est à Paris, compte aujourd'hui près de 600 collaborateurs dans le monde et réalise la grande majorité de ses ventes à l'international. Parrot est cotée depuis 2006 sur Nyse Euronext Paris (FR0004038263 – PARRO).

Pour plus d'information : www.parrot.com / www.ardrone.com / www.parrotoem.com

CONTACT

Relations investisseurs et analystes - Relations presse financière
Marie Ein - T. : +33(0) 1 53 65 68 68
parrot@calyptus.net